



LES AMIS DU PÈRE PEDRO SUISE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION « LES AMIS DU PERE PEDRO SUISE » (LAPPS) le 21 mars 2023

Présent.e.s : Marie et Michel Chevallay, Michel Marti, Margaux Fischer, Caroline Bertolaso, Valérie Fischer, Barbara Millot

Excusé.e.s : Alain Chabloz, Christine Girardet, Jean-Michel Marti, Christine Cook, Hélène Nicolet, Isabelle Steiner-Grob, Lilou Bertolaso, Irma Praplan, Fanchette Kunz, Nuria Nicolet Aebischer.

La séance est ouverte à 19h07

Sujets traités :

1. Validation du PV de l'AG 2022 : Le PV est validé.

2. Présentation du rapport d'activité du comité pour l'année 2022

- Nous avons réalisé des dossiers pour des recherches de dons auprès de la Ville de Genève et des communes de Confignon et de Meyrin. Confignon nous a versé 4'500.-, Meyrin 15'000.- et la Ville de Genève a poursuivi son projet et versé 18'000 francs qui correspondent à la deuxième tranche des CHF 54'000 prévus sur 3 ans.

- Aucune manifestation n'a pu être organisée en 2022.

- Nous avons toujours des membres qui versent des dons mensuellement. Cette année, nous avons aussi reçu des dons uniques, ainsi que des montants élevés provenant de personnes privées et de sociétés.

- Nous avons échangé avec un donateur privé qui souhaitait faire un don conséquent de 50'000 Euros à Akamasoa. Afin de diminuer les frais de change et de virement, nous avons convenu avec lui de verser cet argent directement à Akamasoa. Nous avons reçu la confirmation que cet argent était bien parvenu à sa destination. Nous le remercions pour sa démarche et son don.

- Notre association a pu verser la somme CHF 61'984.70 à Akamasoa pendant l'année 2022. Ce montant comprend la construction de 6 maisons à raison de 54'000.- et d'une participation au fonctionnement général d'Akamasoa : repas des enfants scolarisation, accueil des nouveaux arrivants et des personnes âgées, etc. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont permis de soutenir le travail colossal d'Akamasoa.

- Au niveau comptabilité, le passage des bulletins de versement au code QR semble s'être bien déroulé. Nous remercions nos membres d'avoir veillé à cet ajustement au niveau de leurs ordres permanents ou virements.

- Notre action de Noël, nous a permis de vendre différents articles et grossir la somme versée à Akamasoa. Il nous reste un stock de cahiers, de calepins et de cartes de vœux, ainsi que de la vanille fraîchement reçue.

- Fin 2022, nous comptons 146 membres et/ou donateurs.trices.

3. Présentation des comptes 2022 : Voir le document annexé en page 4.

4. Rapport des vérificateur,trice,s de comptes

Les comptes sont vérifiés par Madame Caroline Bertolaso et Monsieur Michel Marti. Le comité les remercie pour leur travail.

Voir rapport annexé en page 5.

Pour l'année comptable 2023, Madame Caroline Bertolaso et Monsieur Michel Marti sont volontaires pour reconduire leur mandat de vérification. L'assemblée les élit à l'unanimité et les remercie pour leur travail.

Le rapport d'activités, les comptes 2022 et le rapport des vérificateur.trice.s des comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Election du Comité pour 2023

Le comité se représente pour l'année 2023. Le comité est réélu dans sa composition actuelle. Valérie Fischer, présidente, Nuria Aebischer Nicolet, trésorière, Barbara Millot, secrétaire

6. Projets 2023

Nous poursuivons notre soutien à Akamasoa de manière générale tout en maintenant en priorité le projet de construction de maisons, selon les besoins prioritaires sur place.

En début d'année, nous avons participé, en collaboration avec Monsieur Michel Chevallay, membre de la LAPPS et des Amis du Père Pedro France à une présentation de l'oeuvre du Père Pedro et du travail effectué à Akamasoa aux élèves de l'institut international de Florimont. Cet échange a été un vif succès.

Cette année, nous allons reconduire nos demandes de fonds auprès des communes.

Nous préparons une manifestation sous forme de concert le 11 novembre prochain pour marquer les 10 ans de la LAPPS.

7. Budget 2023

CHARGES		PRODUITS	
Frais compte postal	200.-	Solde au 1.01.2022	1'088.71
Frais administratifs	200.-	Cotisations	750.--
Frais engagés pour les manifestations	1'000.-	Dons privés	23'561.29.--
Projet «aide d'urgence»	12'000.-	Recettes manifestations	3'000.--
Projet « 5 construction de maisons »	45'000.-	Recherche de fonds auprès des Communes	30'000.--
Total	58'400.-	Total	58'400.--

8. Divers

Rappel : la cotisation s'élève toujours à CHF 15.- et la cotisation de soutien à CHF 30.-.

Avec chaque appel à cotisation, il est prévu de rappeler aux membres de bien spécifier lors du versement s'il s'agit d'un don et/ou une cotisation, ceci pour clarifier la tenue de la comptabilité.

Clôture de la séance à 20h15.

Pour le comité :
Barbara Millot, Valérie Fischer et Nuria Nicolet Aebischer



LES AMIS DU PÈRE PEDRO SUISSE

COMPTES DE PERTES ET PROFITS POUR L'EXERCICE 2022

CHARGES

Frais compte postal	Fr. 153.19
Frais administratifs (hébergement du site)	Fr. 215.40
Frais d'investissement et conditionnement pour la vente	Fr. 391.75
Total des charges	Fr. 760.34

PRODUITS

Cotisations	Fr. 775.00
Dons privés	Fr. 20'504.71
Ventes	Fr. 1'021.40
Recettes manifestations (lié à la situation sanitaire)	Fr. 0.00
Subvention Ville de Genève	Fr. 18'000.00
Subvention commune de Confignon	Fr. 4'500.00
Subvention commune de Meyrin	Fr. 15'000.00
Total des produits	Fr. 59'801.11

Résultat de l'exercice : **Fr. 59'040.77**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

ACTIF :

Compte postal	Fr. 1'088.71
Total de l'actif	Fr. 1'088.71

PASSIF :

Capital	Fr. 1'088.71
Total du passif	Fr. 1'088.71

MOUVEMENT DU COMPTE CAPITAL

Solde Capital au 1 ^{er} janvier 2022	Fr. 4'022.74
A ajouter :	
Résultat de l'exercice 2022	Fr. 59'040.77
A déduire :	
Virements à Akamasoa	Fr. 61'974.80
Solde Capital au 31 décembre 2022	Fr. 1'088.71

MARTI BERTOLASO Caroline
12 chemin de Vers
1228 Plan-les-Ouates

MARTI Michel
30 chemin Sur le Beau
1213 Onex

**ASSEMBLEE GENERALE DU 21 MARS 2023 DE
L'ASSOCIATION DES AMIS DU PÈRE PEDRO SUISSE (LAPPS)**

Rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2022

Nous soussignés attestons en qualité de vérificateurs désignés par l'Assemblée Générale avoir examiné la comptabilité et les comptes annuels au 31 décembre 2022 de l'ASSOCIATION DES AMIS DU PÈRE PEDRO SUISSE (LAPPS), sise à Onex, canton de Genève.

La comptabilité a été tenue par la trésorière de l'Association, Madame Nuria NICOLET-AEBISCHER. Lors de la révision des comptes, tant la trésorière mentionnée ci-dessus que le comité de l'Association se sont tenus à notre entière disposition pour nous présenter les pièces et justificatifs souhaités et répondre à toutes nos interrogations.

Comme ces précédentes années nous avons tout particulièrement apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives et la présentation et bonne tenue des comptes.

Nous avons constaté :

- que le comité est responsable de l'application intégrale des statuts de l'Association pour les dons reçus et versés l'œuvre du Père PEDRO – AKAMASOA,
- que le bilan et le compte de profits et pertes concordent avec la comptabilité,
- que la comptabilité a été régulièrement tenue par Madame Nuria NICOLET-AEBISCHER,
- que la somme de CHF 61'974,80 a été versé AKAMASOA,
- que le solde de l'exercice 2022 de l'ASSOCIATION DES AMIS DU PÈRE PEDRO SUISSE (LAPPS) se monte CHF 1'088,71,
- que le résultat de l'exercice 2022 se monte CHF 59'040,77,

Selon notre appréciation, nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au Comité.

Les vérificateurs aux comptes :

Caroline MARTI BERTOLASO



Michel MARTI



Ainsi fait à Genève, le 21 mars 2023.